

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Du vendredi 24 au dimanche 26 mai 2013

Championnats régionaux L-R d'été – 50 m

Compétition qualificative UNIQUEMENT pour les N2 Eté et de référence régionale et départementale pour les nageurs (ses) licenciés en LR au cours de la saison 2012/2013.

■ **Lieu :** CANET - Bassin de 50 m homologué (**10 couloirs**), chronométrage automatique.

Conditions d'accès :

- Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (1999 et avant)
- Modalités de qualification laissées à l'initiative des régions

Engagements Résultats

- Propositions extraNat : J - 12 (jour de la compétition)
- Clôture des engagements : de J - 4 (à discrétion de l'organisateur)
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule :

Revus dans leur finalité pour l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), les championnats régionaux d'été ne figurent plus en tant que compétition de référence nationale et ne qualifient plus pour les échéances nationales tels que les championnats de France minimes et les championnats nationaux 16 ans et plus. Par contre, ils offrent la seconde et dernière porte d'entrée pour prétendre se qualifier aux championnats de Nationale 2 d'été qui, eux, peuvent ouvrir les portes des deux compétitions citées en amont. Échéance majeure du programme régional, les championnats régionaux d'été doivent répondre au cahier des charges d'une compétition nationale en matière de logistique (chronométrage automatique pour toutes les épreuves, y compris les 50 m, jury conforme aux exigences d'une compétition qualificative et de référence régionale).

Date de la réunion technique :

Laissée au libre choix de l'organisateur..

Contenu du programme :

■ **Épreuves individuelles** (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries et finales A et B toutes catégories pour les 50 m, 100 m et 200 m, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries.

*Les finales C*seront réservées aux minimes non concernés par les finales A et B.*

(Le choix d'organiser en lieu et place des finales par catégories d'âge est laissé à la discrétion de chaque comité régional.)

Pour les 400 m, 800 m et 1500 m nage libre : classement au temps.

Jury :

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les Règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours. S'agissant d'une compétition de référence interrégionale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Mode de participation :

Les régions définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition. Cependant, les régions sont invitées à offrir la possibilité de se qualifier à travers un parcours de compétition cohérent avec des périodes de travail indispensable pour ce niveau d'expertise.

Les comités régionaux ont la possibilité d'ouvrir leur championnat à des sélections étrangères.

Toutefois, il nous semble important de rappeler que cette compétition est qualificative pour les championnats de national 2 Eté en bassin de 50 mètres, et que ces mêmes N2 d'été restent la dernière chance de qualification :

- pour les championnats nationaux 16 ans et plus (nageurs et nageuses nés(es) en 1997 et avant),
- et pour les Championnats de France Minimes (nageurs et nageuses nés en 1998 et 1999).

À ce titre, l'accès aux finales doit être régulé afin de permettre aux nageurs licenciés FFN de pouvoir obtenir une éventuelle qualification pour ces deux échéances nationales.

De fait, les nageurs (es) non licenciés (es) dans la région L-R pour la saison sportive 2012/2013, ne peuvent avoir accès aux finales de cette compétition.

Toutefois, et uniquement sur demande « écrite » de leurs comités régionaux respectifs, les nageurs M/C/J/S licenciés « hors région » mais s'entraînant au sein d'un des deux pôles France ou Espoirs de Natation de Font Romeu, pourront être autorisés à participer à ces championnats, et ce, sans aucune réserve ou limite pour ce qui concerne leurs éventuels accès aux finales des épreuves inscrites au programme de ces championnats régionaux. Ils n'auront cependant pas accès aux podiums.

Règles de participation :

Pas de restriction concernant les règles de participation pour certains nageurs, à savoir :

- Les nageurs (ses) de séries régionales et supérieures (cf. : grilles fédérales et régionales 2013/1016), peuvent participer sans restriction concernant le nombre d'épreuves auxquelles ils ou elles participent.
- Sont également autorisés à participer les nageurs (ses) ayant réalisé un temps de la grille de qualification jointe, UNIQUEMENT à l'occasion des championnats départementaux Hiver en 25 mètres et Eté en bassin de 25 mètres ou 50 mètres, organisés dans chacun des départements de la région LR. Toutefois, ces nageurs (ses) ne pourront participer qu'aux SEULES épreuves sur lesquelles ils (ou elles) ont obtenu une ou plusieurs qualification (cf : grilles de qualification régionales jointes).
- Sont également autorisés à participer les nageurs licenciés en Languedoc-Roussillon ayant réalisé une ou plusieurs performances correspondant à la grille de qualification à l'occasion des meetings nationaux en bassin de 50m de Montpellier du 26 et 27 janvier 2012 et de Nîmes du 15 au 17 mars 2013. Ces nageurs seront autorisés à participer uniquement pour les épreuves sur lesquelles ils se seront qualifiés.
- Pour l'ensemble des nageurs, les règles sont les mêmes que celles définies ci-dessus. Pas de restriction concernant le nombre d'engagements pour les nageurs de séries régionales et supérieures. A contrario, les nageurs qualifiés à l'issue des championnats départementaux Hiver en 25 mètres ou d'Eté en 25 m ou 50 mètres (suivant les calendriers départementaux) organisés dans les départements de la région, le week-end du 24 et 25 novembre 2012 ou au plus tard à l'issue du week-end du 18 et 19 mai 2013 (c'est-à-dire en amont des championnats régionaux d'été 2013), ne peuvent être engagés que sur les seules épreuves pour lesquelles, ils ont obtenu une qualification (cf : grilles jointes).

Procédures d'engagements :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface « extra Nat. »

Propositions extraNat : J - 12 (J = jour de la compétition)

Clôture des engagements : à J - 4

Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)

Intégration des résultats sur le site web FFN : géré par extranat.fr

Les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits...) sont précisées dans les « conditions particulières » et les « règlements financiers 2012/2013 du CR Languedoc-Roussillon ».

- **9,00 Euros par épreuve individuelle** à adresser au siège du CR Natation accompagnés des frais d'engagements. Une ristourne de 2.00 € sera appliquée aux clubs régionaux qui fournissent des officiels et 1€ sera affecté au préciput des aides à la labellisation.

Récompenses :

Une médaille aux champions régionaux des catégories Juniors-Seniors, Cadettes et Minimes.

Programme et horaires conseillés :

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

| Samedi 25 mai 2013 | |
|--|---|
| 1re réunion Ouverture des portes : 7 h 30 Début des épreuves : 9 h 00 | 2e réunion * Ouverture des portes : 15 h 00 Début des épreuves : 16 h 30 |
| 1 – 200 4 N dames (<i>séries</i>) | 17 – 200 4 N dames (finale C, B, A) |
| 2 – 200 4 N messieurs (<i>séries</i>) | 18 – 200 4 N messieurs (finale C, B, A) |
| 3 – 200 NL dames (<i>séries</i>) | 19 – 200 NL dames (finale C, B, A) |
| 4 – 200 NL messieurs (<i>séries</i>) | 20 – 200 NL messieurs (finale C, B, A) |
| 5 – 200 Dos dames (<i>séries</i>) | 21 – 200 Dos dames (finale C, B, A) |
| 6 – 200 Dos messieurs (<i>séries</i>) | 22 – 200 Dos messieurs (finale C, B, A) |
| 7 – 100 Brasse dames (<i>séries</i>) | 23 – 100 Brasse dames (finale C, B, A) |
| 8 – 100 Brasse messieurs (<i>séries</i>) | 24 – 100 Brasse messieurs (finale C, B, A) |
| 9 – 1500 NL dames (<i>séries lentes</i>) | 25 – 1500 NL dames (série rapide) |
| 10 – 1500 NL messieurs (<i>séries lentes</i>) | 26 – 1500 NL messieurs (série rapide) |
| 11 – 100 Papillon dames (<i>séries</i>) | 27 – 100 Papillon dames (finale C, B, A) |
| 12 – 100 Papillon messieurs (<i>séries</i>) | 28 – 100 Papillon messieurs (finale C, B, A) |
| 13 – 50 NL dames (<i>séries</i>) | 29 – 50 NL dames (finale D, C, B, A) |
| 14 – 50 NL messieurs (<i>séries</i>) | 30 – 50 NL messieurs (finale D, C, B, A) |
| 15 – 400 4 N dames (<i>séries lentes</i>) | 31 – 400 4 N dames (série rapide) |
| 16 – 400 4 N messieurs (<i>séries lentes</i>) | 32 – 400 4 N messieurs (série rapide) |

| Dimanche 26 mai 2013 | |
|---|---|
| 3e réunion Ouverture des portes : 7 h 30 Début des épreuves : 9 h 00 | 4e réunion * Ouverture des portes : 14 h 30 Début des épreuves : 16 h 00 |
| 33 – 800 NL dames (<i>séries lentes</i>) | 51 – 800 NL dames (série rapide) |
| 34 – 800 NL messieurs (<i>séries lentes</i>) | 52 – 800 NL messieurs (série rapide) |
| 35 – 200 Brasse dames (<i>séries</i>) | 53 – 200 Brasse dames (finale C, B, A) |
| 36 – 200 Brasse messieurs (<i>séries</i>) | 54 – 200 Brasse messieurs (finale C, B, A) |
| 37 – 100 NL dames (<i>séries</i>) | 55 – 100 NL dames (finale D, C, B, A) |
| 38 – 100 NL messieurs (<i>séries</i>) | 56 – 100 NL messieurs (finale D, C, B, A) |
| 39 – 200 Papillon dames (<i>séries</i>) | 57 – 200 Papillon dames (finale C, B, A) |
| 40 – 200 Papillon messieurs (<i>séries</i>) | 58 – 200 Papillon messieurs (finale C, B, A) |
| 41 – 100 Dos dames (<i>séries</i>) | 59 – 100 Dos dames (finale C, B, A) |
| 42 – 100 Dos messieurs (<i>séries</i>) | 60 – 100 Dos messieurs (finale C, B, A) |
| 43 – 50 Brasse dames (<i>séries</i>) | 61 – 50 Brasse dames (finale C, B, A) |
| 44 – 50 Brasse messieurs (<i>séries</i>) | 62 – 50 Brasse messieurs (finale C, B, A) |
| 45 – 50 Dos dames (<i>séries</i>) | 63 – 50 Dos dames (finale C, B, A) |
| 46 – 50 Dos messieurs (<i>séries</i>) | 64 – 50 Dos messieurs (finale C, B, A) |
| 47 – 50 Papillon dames (<i>séries</i>) | 65 – 50 Papillon dames (finale C, B, A) |
| 48 – 50 Papillon messieurs (<i>séries</i>) | 66 – 50 Papillon messieurs (finale C, B, A) |
| 49 – 400 NL dames (<i>séries lentes</i>) | 67 – 400 NL dames (série rapide) |
| 50 – 400 NL messieurs (<i>séries lentes</i>) | 68 – 400 NL messieurs (série rapide) |

*

*** Les finales A sont toutes catégories, les finales B sont réservées aux cadets non qualifiés en finale A, les finales C et D sont réservées aux minimes non qualifiés aux finales A**